

CONGRÈS 2016
RÉSEAU DE SOINS PALLIATIFS DU QUÉBEC

L'ÉMERGENCE DE L'APPROCHE PALLIATIVE
EN MOUVEMENT VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

CE SECRET QUE JE PORTE...

ANNIE BOUCHARD, INTERVENANTE SOCIALE
JEAN-MARC BIGONNESSE, MÉDECIN
LA MAISON AUBE-LUMIÈRE

5 mai 2016
Delta Sherbrooke

Déclaration de conflits d'intérêt réels ou potentiels

Nom des conférenciers:

Jean-Marc Bigonnesse
Annie Bouchard



Nous n'avons aucun conflit d'intérêt réel
ou potentiel en lien avec le contenu de
cette présentation



L'ÉMERGENCE DE L'APPROCHE PALLIATIVE
EN MOUVEMENT VERS DE NOUVEAUX HORIZONS
MAI 2016



CE SECRET QUE JE PORTE...

Au terme de cette communication, le participant pourra :

- Apprécier la dynamique du secret qui nous est livré;
- Reconnaître les impacts potentiels du secret libéré sur le patient ou ses proches et du secret reçu sur soi ou sur l'équipe de soins;
- Gérer à sa juste mesure l'information reçue en regard de l'intégrité personnelle des autres soignants et celle du patient lui-même.



L'ÉMERGENCE DE L'APPROCHE PALLIATIVE
EN MOUVEMENT VERS DE NOUVEAUX HORIZONS
MAI 2016



Ce secret que je porte

Déroulement

1. Présentation des conférenciers
2. Introduction
3. Quelques définitions
4. Un modèle théorique de l'approche palliative intégrée
5. Vignette clinique / mise en situation
6. Les étapes dans le dévoilement du secret confié
7. Quelques éléments de la littérature en appui
8. Observations et commentaires en guise de conclusion
9. Questions – commentaires des participants



L'ÉMERGENCE DE L'APPROCHE PALLIATIVE
EN MOUVEMENT VERS DE NOUVEAUX HORIZONS
MAI 2016



Introduction

Quelques définitions



Introduction

Quelques définitions

- **Secret**
 - Une confiance donnée par une personne qui a choisi le moment de nous le confier;
 - Une prise de risque pour elle, car elle ne sait pas ce que va advenir ce secret.

Adapté de : Secrets et confidences dans « Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes N°55 », Janvier/Mars 2016
<http://www.criavs-ra.org/newsletter/lettre.php?lettre=06janvier2016> — consulté le 28 avril 2016



Définitions

- **Confiance :**
 - « Une déclaration faite en secret ou sous le sceau du secret »
Durand (2005), p. 254
- **Confidentialité**
 - « Désigne le caractère de ce qui doit demeurer secret, soit que l'information a été obtenue par confiance, soit parce qu'elle concerne une chose qui, *par sa nature*, doit demeurer secrète »
Durand (2005), p. 254



Introduction

- Toute information donnée dans le cadre d'une relation thérapeutique, quelle qu'elle soit, est une information sensible pour la personne qui la livre [Durand, 2005]
- La personne est un être historique [...] Elle choisit d'ouvrir certaines pages et certains chapitre de [sa] vie à des personnes différentes. (Fortin dans Durand, p.256)

C'est de sa vie dont il est question ici...

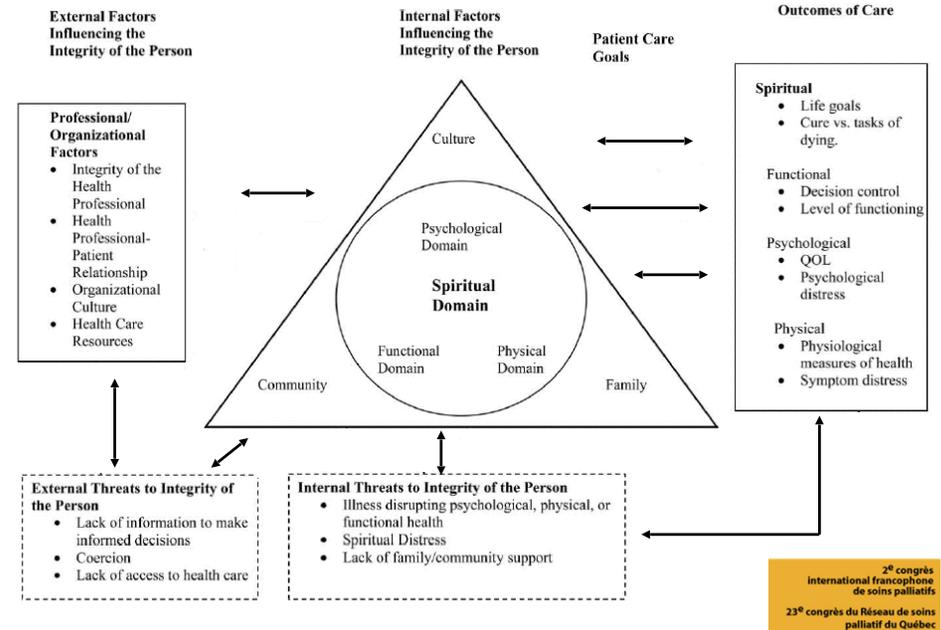


Un modèle conceptuel de l'approche palliative intégrée



(Nolan et Dock, 2004)

Modèle conceptuel



Vignette clinique

Mathieu, 48 ans
Ébéniste à son compte



Mathieu 48 ans

Ébéniste à son compte

Hx Médicale:

- Consultation tardive pour toux rebelle
- Dx : Néoplasie pulmonaire stade IV
- Guérison impossible — pronostic en semaines
- Métastases hépatiques et osseuses
- Admis en Maison de SP
- Temps est compté — Il veut vous partager un secret qui le travaille de + en +



Mathieu 48 ans

Hx Psychosociale :

- Séparé
- Père de 3 enfants — 14, 16 et 22 ans
- Séparation douloureuse depuis 10 ans qui a transformé sa vie ...
 - Relation conflictuelle avec la mère des enfants
 - Mathieu est peu collaborateur au long des années
 - Réagit par la colère, amertume et obstruction...

Mathieu 48 ans

Hx Psychosociale (suite) :

- Séparation il y a 10 ans et depuis :
 - Objectif : faire « payer » son ex-conjointe pour la douleur qu'elle lui a fait vivre...
 - Conscient qu'il voulait faire du tort...

Mathieu 48 ans

Hx Psychosociale (suite) :

Conséquences :

- Son attitude — Esprit de vengeance — Ses enfants se sont éloignés et ont espacé les visites — ce qui ajoute à sa douleur...
- Particulièrement Marjorie, sa plus vieille... qui prétexte des excuses pour annuler...

Mathieu 48 ans

- Marjorie, 22 ans
 - Elle lui a déjà dit que son père avait changé et qu'elle ne le reconnaissait plus...

Depuis le Dx — C'est différent... :

- Mathieu est sous le choc
- Soutien de sa famille proche et de quelques amis — visites quasi quotidiennes
- Isolement progressif p/r enfants

Mathieu 48 ans

Depuis son Admission à la Maison de SP

- Prend conscience du tort qu'il a causé
- Conscient que le temps est compté...
- Son secret qui le travaille ...



Le secret de Mathieu...

« Le secret et la semence sont les mêmes.
Les conserver tourmente. Leur émission les perd »
Christian Bobin

<http://www.linternaute.com/citation/14136/le-secret-et-la-semence-sont-les-memes-les-conserver-christian-bobin/>

Le secret de Mathieu...

Il vous partage ceci en toute confiance ...

- Il désire dire à sa fille ainée la vérité p/r à sa paternité... Il n'est pas le père biologique de Marjorie...
- Il a toujours voulu lui dire une fois assez vieille... n'a jamais été capable depuis 10 ans
- L'entente avec la mère lors de l'union :
 - ★ Ne pas le dire à l'enfant qui était vraiment son père...



Le secret de Mathieu...

Sa confiance ...

- La vérité...
- Il ne sait trop comment s'y prendre
- Il a ses craintes
- Son seul but est de dire la vérité — enfin ! — et de partir en paix... Partir dans la vérité.
- Loin de lui toute idée de vengeance... Le bris du pacte n'est pas du tout son but



Mathieu et vous...

- Il vous le partage, maintenant vous savez... — Vous êtes dans le secret, la confiance...
- Il vous demande de l'aider
- Il a ses craintes
- Et vous ?
 - Qu'allez-vous faire ?
 - Le partagez-vous ? — Si oui, à qui ?
 - Vos craintes ?



Devant un secret qui nous est livré...

On se doit d'y réfléchir et
l'aborder par **étapes**

- 5 étapes vous sont proposées



Devant un secret qui nous est livré...

- **5 étapes** proposées
 1. Réception
 2. Historique — les faits
 3. Analyse — des faits et les impacts potentiels
 4. Décision — le garder ou pas / Les risques / Avec qui
 5. Dévoilement — Utile pour qui ? / Quand et comment —> impacts / Les éléments essentiels dévoilés



Le secret : Par étapes

Étape 1: La réception d'une confiance / d'un secret

- Évaluations préliminaires
 - ★ Le **lieu** de la confiance
 - ★ Le **contexte** dans lequel cela a lieu
- Relever les **mots exacts** de la confiance — Le poids des mots
 - ★ Idéalement, le verbatim utilisé
- Vérifier s'il y a d'autres éléments ou des aspects particuliers qui sont en jeu



Le secret : Par étapes

Étape 1:

La réception d'une confiance / d'un secret

- Définir et expliquer les raisons qui incite la personne à le partager
 - Préciser les attentes de sa part avec un tel dévoilement
 - ★ Ses intentions ; les raisons qui la motive à ce moment-ci de sa vie...
 - ★ Que veut-elle au juste de notre part en nous le dévoilant ?
 - ★ Ses attentes et non ce que nous on pense qu'elles devraient être...



Le secret : Par étapes

Étape 1:

La réception d'une confiance / d'un secret

- Mais pourquoi la personne le fait-elle à ce moment précis de sa vie ?
- Pourquoi à vous précisément ?
 - Un étranger qui vient d'arriver dans sa vie ...



Pourquoi à ce moment ?

- Pertes des rôles sociaux et familiaux qui l'obligeaient à se taire
 - Le tenait dans la crainte d'une sanction, d'une mort sociale ou dans la honte
- La sauvegarde de son intégrité psychologique / spirituelle
- La peur de vivre avec la vérité et d'engendrer le chaos
 - Le silence était la seule option pour maintenir l'ordre
 - Les risques de faire davantage de dégâts
- Son état de grande vulnérabilité et de souffrance
- Sentiment d'une situation d'impasse qui l'invite à se libérer



Pourquoi ce moment ?

- Perte de ses gardes et de ses défenses qui lui ont toujours servis :
 - Pertes des capacités physiques et mentales qui permettaient « d'agir » ce secret qui devient alors insupportable à maintenir dans le silence — Elle ne peut plus fuir ; la fuite en avant n'est plus possible
- Un moment privilégié choisit :
 - « Ouverture » à des émotions / accès à une sensibilité en lien avec le contexte de fin de vie — une vulnérabilité accrue (ex.: soins d'hygiène / du corps)
- L'effet entonnoir de son histoire de vie
- Ce secret qui est devenu son histoire
 - La construction de ses leurres => fait partie intégrante de sa vie....



Pourquoi à toi ?

Et non pas à un membre de son entourage ?

- Protéger son intégrité personnelle et l'intégrité familiale
 - ★ Maintenir le lien affectif et la confiance
 - ★ Protéger l'éclatement
 - ★ Préserver son image aux yeux des autres
 - ★ Préserver l'image idéalisée (ne pas se laisser découvrir sous un autre jour)
 - ★ La peur du rejet et de l'abandon
- Continuer d'être aimé
- La peur de composer avec la vérité, de tout perdre et d'avoir à recommencer
- Le besoin criant de le livrer maintenant...



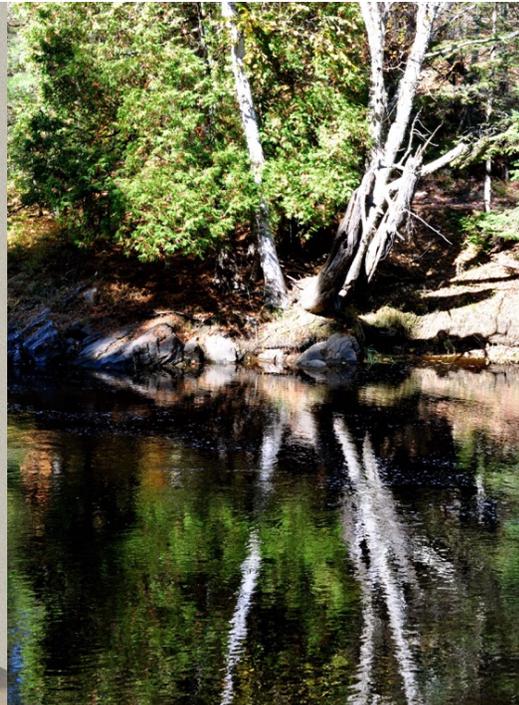
Pourquoi à toi ?

- Elle se livre du seul fait de ce que tu représentes comme personne à ses yeux — consciemment ou inconsciemment...
 - ★ Confiance établie en tant qu'intervenant
 - ★ Rôle professionnel particulier auprès d'elle
 - ★ Le touché privilégié...
- Ta personnalité, les valeurs transcendantes — ce que tu dégages...
- La qualité de présence et d'écoute
 - ★ L'attention portée à l'autre
- Ta sensibilité et ton ouverture
 - ★ Le temps pris auprès d'elle — permet cette ouverture
- Lien de confiance, de sécurité et de non jugement



Le secret de Mathieu...

Revenons à
Mathieu



Le secret de Mathieu... ÉTAPE 1

Mathieu... Le lieu / Le contexte

- Dans la balançoire, en allant fumer avec lui — Il était souvent seul
- Relation de confiance s'est bâtit graduellement
 - Sentait bien que le temps était compté
- Les mots... Le poids des mots
 - « *Oui j'ai trois enfants, mais ma plus vieille n'est pas de moi. Je ne suis pas le père, mais elle ne l'a jamais su ...* »
 - « *J'aimerais lui dire, pour qu'elle le sache et surtout qu'elle sache que je l'aime et l'ai toujours aimé comme ma vraie fille ...* »



Le secret de Mathieu... ÉTAPE 1

Mathieu... Le lieu / Le contexte

- Pourquoi à ce moment-ci ?
 - Il veut partir en paix
 - Il a pris conscience de tout le tort causé par son attitude envers son ex... et sur ses enfants
- Les enjeux / Ses craintes
 - Éloignement plus marqué... Il veut un rapprochement
 - Perte de confiance de sa fille envers les autres
- Ses attentes envers l'intervenante sociale [IS^{AL}]
 - L'aider à dire la vérité à sa fille... Il n'a jamais été capable...
 - Éviter les éclats avec son ex-épouse vu l'omerta des parents et grand-parents entourant le secret...
 - Aucune vengeance derrière cela



Le secret

Prochaine étape ...

Le secret : Par étapes

Étape 2 :

Historique : Relater *les faits*



Éviter d'extrapoler ou d'interpréter

Attitude d'écoute et d'ouverture est essentielle ici

- Relever la nature du secret — type
 - ★ Peut-il être « *humainement* » gardé pour soi ?
 - ★ Vais-je pouvoir dormir la nuit... ?
- Vérifier si le secret est entièrement dévoilé
- Sélectionner le type d'information qui nous est confié
 - ★ Celle avec laquelle je vais travailler...
 - ★ Celle qui me sera utile
 - ★ Celle que je vais partager



Le secret de Mathieu... ÉTAPE 2

Mathieu... Les faits

- Veut se rapprocher de sa fille ainée et ses enfants
- Entente avec l'ex-conjointe de ne pas en parler
- Les grands-parents sont au courant de l'entente depuis le début...
- Père biologique est un toxicomane irresponsable qui a rejeté sa paternité
 - La mère était jeune et a toujours dit qu'elle l'aimait quand-même...
 - Pas eu d'adoption officielle de la part de Mathieu
- Le temps est compté
 - Situation rend Mathieu impatient avec le personnel et impulsif — remarques acerbes... envers les soignants — Suscite le rejet => l'éloignement



Le secret de Mathieu... ÉTAPE 2

Intervenante sociale :

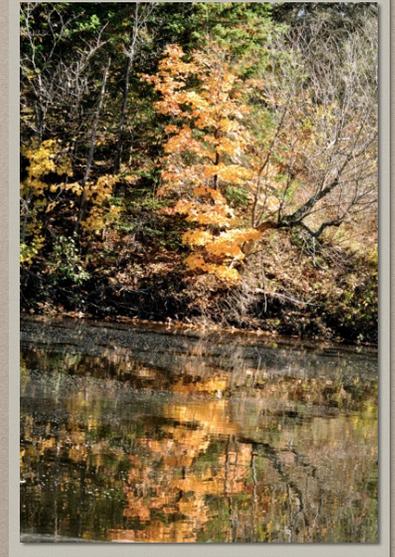
À partir des faits pertinents retenus, maintenant ? :

- Qu'est ce IS^{AL} garde pour elle ?
- Qu'est-ce qu'elle peut dire à l'équipe soignante ?
- Qu'est-ce qui doit rester confidentiel entre IS^{AL} et Mathieu ?
- Mathieu doit-il être mis au fait du partage en équipe de ces informations ?
 - Mais qu'est-ce que nous dit la déontologie et la loi à ce sujet ?



Le secret de Mathieu...

"Si tu révèles ton **secret** au vent, tu ne dois pas lui reprocher de le révéler à l'arbre."
Khalil Gibran



<http://www.linternaute.com/citation/24184/si-tu-reveles-ton-secret-au-vent-tu-ne-dois-khalil-gibran/>



Le secret

Prochaine étape ...

Le secret : Par étapes

Étape 3 :

L'analyse



- Analyse des **faits** — la teneur de ceux-ci
 - Distinguer la vérité des émotions et la vérité des faits
- Relever les **impacts potentiels** d'une telle confiance
 - Analyser de **la gravité** des impacts — Les implications pour le futur proche



Le secret de Mathieu ÉTAPE 3 / Analyse avant décision

Intervenante sociale : Questions pertinentes

- Qu'est-ce que l'IS^{AL} garde pour elle (VS) Équipe ?
 - [...]
 - [...]
- Qu'est-ce qu'elle peut dire à l'équipe soignante ?
 - Choix stratégique => à faire
 - ☆ Comportement de Mathieu influence l'Équipe
 - ☆ [...]



Le secret de Mathieu... ÉTAPE 3 / Analyse

Intervenante sociale : Choix à faire...

Aller vers l'équipe ou
opter pour autre stratégie



Le secret de Mathieu... ÉTAPE 3

Intervenante sociale : Questions pertinentes

- Mathieu doit-il être mis au fait du partage en équipe de ces informations ?
 - Que nous dit la déontologie et la loi à ce sujet ?

Tiré de :

Ménard, JP ; Ménard, M.. Le dossier patient au Québec : Confidentialité et accès Partie I :
Le secret professionnel dans : <http://www.avocat.qc.ca/public/iidossiermedical2.htm> -
Réseau Juridique du Québec — consulté le 27 avril 2016



La déontologie et la loi à ce sujet

« **Le secret professionnel** est l'obligation imposée à un professionnel de garder secrète les informations qu'il obtient sur son client dans le cadre de l'exercice de sa profession. »

- [Le professionnel] ne peut divulguer les faits ou confidences dont il a eu personnellement connaissance, **sauf lorsque le patient ou la loi l'y autorise [...]**
- En pratique, dès qu'on établit une relation professionnel-client, toute l'information divulguée par le client [et rassemblée par le professionnel] tombe sous la règle du secret professionnel [et est protégée par celui-ci].

(Ménard et Ménard, 2007)



La déontologie et la loi à ce sujet

Est-ce que tous les membres de l'équipe soignante sont liés à cette obligation ?

- **L'essence même du secret professionnel** se trouve dans les confidences que la personne fait au professionnel, spécifiquement en raison du statut de professionnel de la personne qui reçoit la confiance.
- La confiance est la fibre même de la relation professionnelle, elle impose donc au professionnel une lourde responsabilité pour la maintenir.
- Il doit respecter son obligation même lorsque la relation professionnelle est terminée, [...] tant que la personne qui lui a fait la confiance ne l'a pas relevé de cette obligation [et ne] lui permette de divulguer cette information.
- En pratique, le professionnel doit garder le secret sa vie durant, et ce, même si le client est décédé.



La déontologie et la loi à ce sujet

Est-ce que tous les membres de l'équipe soignante sont liés à cette obligation ?

- Pour qu'une personne soit tenue au secret professionnel, il faut que la loi lui impose ce devoir.
- « Au Québec, tous les professionnels, c'est-à-dire toutes les personnes qui sont membres d'une corporation professionnelle reconnue selon le Code des professions, sont tenus à une telle obligation, [...] » (Ménard et Ménard, 2007)



La déontologie et la loi à ce sujet

Et le partage dans tout cela ?

Au Québec :

- Il n'existe pas de secret professionnel entre les membres d'une équipe traitante.
- Les informations rassemblées par un membre de l'équipe peuvent être partagées avec les autres membres de l'équipe, dans la mesure où elles sont pertinentes.
 - La personne [...] doit être informée que les confidences qu'elle peut faire à une personne peuvent être transmises aux autres membres de l'équipe.

(Ménard et Ménard, 2007)



La déontologie et la loi à ce sujet

Et le partage dans tout cela ?

Au Québec :

- **Secret professionnel partagé**
 - En acceptant d'être traitée par une équipe, la personne renonce implicitement à son droit au secret professionnel à l'égard de l'ensemble des membres de l'équipe traitante.

(Ménard et Ménard, 2007)



La déontologie et la loi à ce sujet Et le partage dans tout cela ?

Toutefois

- Le partage d'informations personnelles sensibles n'est permis que s'il est nécessaire, pertinent ou non excessif.
 - Nécessaire
 - Le partage est indispensable à la prise en charge médicale [...].
 - Pertinent
 - Ce partage est adéquat, approprié et non subjectif (transmissions ciblées).
 - Non excessif
 - Ce partage doit être mesuré et respecter la vie privée et l'intimité du patient

(Lew et coll., 2013)



La déontologie et la loi à ce sujet Et le partage dans tout cela ?

Toutefois

- La question de savoir si une information est ou non pertinente dépendra de l'impact que l'information a sur le traitement.
 - L'intérêt du patient à son secret étant supérieur au confort personnel des membres de l'équipe.
 - On ne partage pas une information dans le seul but d'éviter une frustration personnelle de l'équipe [...] ou des sentiments de jalousie entre les membres de l'équipe.

(Lew et coll., 2013)



L'analyse...

Les impacts



Le secret de Mathieu... ÉTAPE 3 / Analyse Les impacts – Sur Mathieu

- Ne pas l'aviser du partage
 - Erreur ici...
 - Perte de confiance et fermeture de sa part...
- VS
- Dire
 - La bonne chose à faire
 - Met Mathieu en confiance car il veut qu'on l'aide
 - L'aviser, avec son consentement, ce qui sera divulgué aux autres membres de l'équipe et à qui...
 - Simple fait d'en parler le libère de son fardeau...



Les impacts — Sur Marjorie

- Ne pas dire
 - Complice du secret et Marjorie ne saura jamais la vérité
- VS
- Dire
 - Faire de la peine
 - Bris de confiance envers ses parents et ses grands-parents
 - Changer la perception de Marjorie envers son père « adoptif »
 - Elle s'est déjà éloignée — Mathieu étant devenu impatient — alors qu'il veut rapprochement



Les impacts — Sur Marjorie

- Dire
 - Découvrir ses vraies origines
 - ☆ Père toxicomane => Jugement sur comportements de sa mère...
 - ☆ Abandonnée une 1^{re} fois...
 - ☆ Marjorie pourrait se sentir rejetée à nouveau !
 - Changer la perception de Marjorie — sa place dans la famille...
 - ☆ — et changer la relation avec son frère et sa soeur...



Les impacts — Sur Équipe

- Dire
 - Découvrir l'omerta de la part des parents...
 - ☆ Jugement sur la mère et le père
 - Alimenter les préjugés et mauvaises perceptions du patient
 - ☆ Mathieu est désagréable et parfois incisif avec le personnel...
 - Peur du bris de confidentialité par un membre du personnel — enjeu réel ici
 - ☆ Si Marjorie l'apprenait par quelqu'un d'autre que ses parents
 - Manque de confiance envers l'équipe même restreinte...



Autres impacts potentiels

Sur patient et les proches

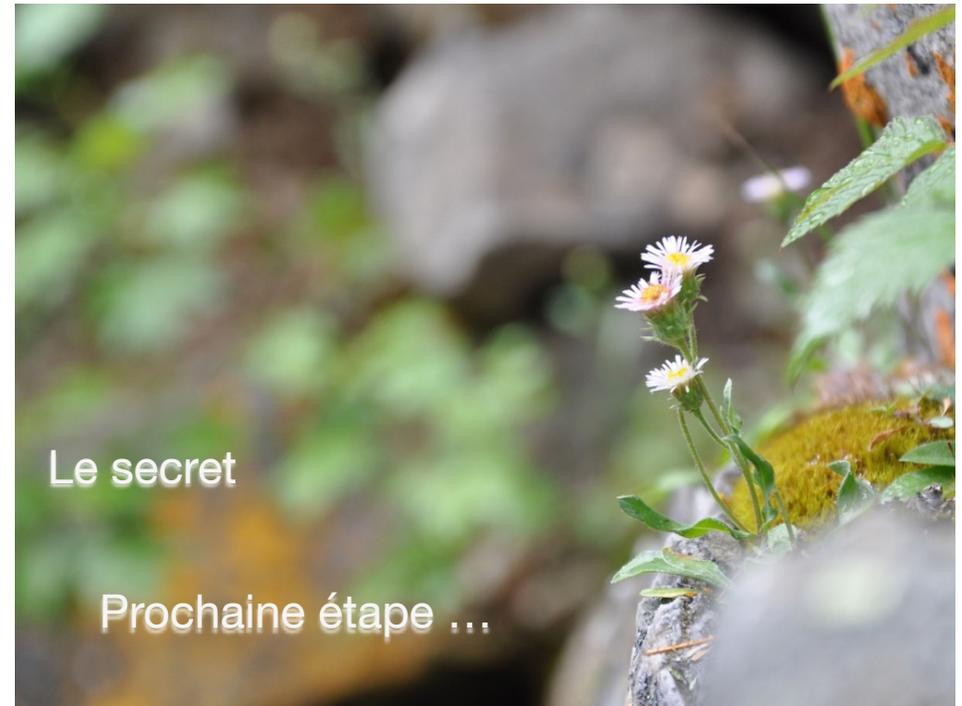
- Partir dans la vérité
- Se pardonner à soi-même
- Créer le rapprochement et la réconciliation
- Se décharger d'un fardeau
 - Sentiment de libération / mourir en paix / mort plus paisible
- Se pardonner à soi-même
- Obtenir le pardon d'un proche
 - Harmoniser les relations futures dans la famille
 - Favoriser le deuil des proches à son égard



Autres impacts potentiels

Sur l'équipe de soin

- Le regard porté sur le patient par les soignants
 - ★ Peut être en + ou en -
 - ★ Réveiller des préjugés
 - ★ Favoriser le pottinage et le placotage
 - ★ Risque de médisance
- Sur la qualité des soins...
 - ★ Mieux adapter et améliorer la qualité des soins
- Augmenter la compassion
- S'enorgueillir en démontrant qui reçoit le plus de confiance au sein de l'équipe...
 - ★ Suscite la compétition / La jalousie
 - ★ Alimente le « pouvoir » sur les collègues...
- De devoir porter le fardeau du secret
- En déformer le contenu



Le secret

Prochaine étape ...

Le secret : Par étapes

Étape 4 :

La Décision

- Décision à prendre :
 - Je **garde le secret** pour moi et ne le partage pas
- VS**
- Avec les risques que cela comporte
- Je **divulgue** le secret
- Identifier et évaluer **les risques de dévoiler** le secret pour la personne et pour soi
 - ★ Si je vais de l'avant :
 - ★ **Avec qui** puis-je le partager ?



Le secret de Mathieu ÉTAPE 4 / Décision

Choix :

Aller vers l'équipe **ou** opter pour autre stratégie

Choix : Autre stratégie

Agir seule

- Qu'est-ce qui doit rester confidentiel ?
 - La démarche entreprise par IS^{AL} vers la mère...
 - ★ La mère se pose la même question depuis longtemps...



Le secret de Mathieu ÉTAPE 4 / Décision

Intervenante sociale : Questions pertinentes

- Qu'est-ce que l'IS^{AL} garde pour elle (VS) Équipe ?
 - La paternité réelle de sa fille ainée
 - Le secret non révélé de la part des parents et grands-parents...
- Qu'est-ce qu'elle peut dire à l'équipe soignante ?
 - *Choix stratégique* => Peur que cela s'échappe lors des visites de Marjorie... La démarche est trop délicate...

Agir seule



Le secret de Mathieu ÉTAPE 4 / Décision

Intervenante sociale : Questions pertinentes

- Qu'est-ce qu'elle peut dire à l'équipe soignante ?
 - Dévoilement partiel seulement
 - Comportements de Mathieu influencent l'Équipe
 - ☆ Mise en garde fréquente à l'équipe
 - ☆ « *Il se passe des choses importantes. Soyez indulgents envers Mathieu même s'il est parfois difficile ...* »
 - ☆ « *Des confidences suffisamment importantes m'ont été livrées, portez-lui une attention particulière...* »
 - ★ Améliore la compassion envers Mathieu
 - ★ Diminue la perception négative envers le patient... => améliore les soins...

Agir seule



Le secret de Mathieu ÉTAPE 4 / Décision

Les Risques :

- Pour soi (ici, IS^{AL} ?)
 - Dévoilement entraîne la perte de confiance dans la relation Professionnel — Patient
 - Mathieu pourrait se fermer...
 - ☆ Nous oblige d'obtenir son consentement
 - ☆ Explicite ici
 - ☆ Ne pas se fier au consentement général à l'admission...



Hey ! Les filles, vous me mettez au parfum...?





Le secret

Prochaine étape ...

Le secret : Par étapes

Étape 5 : Décision : « Je le partage »

- Préciser **pour qui cela sera-t-il** utile de le divulguer
 - À la personne qui le dévoile ?
 - À la personne qui le reçoit ?
 - À un tiers (des tiers) qui devraient en connaître le contenu ?
- Trier / **Départager** quels seront les éléments strictement nécessaires de dévoiler ?
- Évaluer la **nécessité [obligation] d'aviser** la personne que son secret sera partagé avec l'équipe



Le secret : Par étapes

Étape 5 : Décision : « Je le partage »

- Décider **à qui sera dévoilé** le secret
 - Quelles personnes exactement seront mises au courant
- Définir **quand et comment** dévoiler le secret
 - Tenir compte des **impacts prévisibles** afin de définir le meilleur moment
 - ★ Sur la personne
 - ★ Sur les proches
 - ★ Sur les autres membres de l'équipe...



Le secret : Par étapes

Étape 5 : Décision : « Je le partage » (suite)

- **Définir et expliquer les raisons** qui nous incite à dévoiler le secret
 - **Préciser mes attentes ou mes intentions** avec un tel dévoilement
 - ★ Pourquoi ce sentiment m'habite-t-il ?
 - ★ Pourquoi je sens le besoin de le partager ?



Devant un secret qui nous est livré...

5 étapes proposées

1. Réception
2. Historique — les faits
3. Analyse — des faits et les impacts potentiels
4. Décision — le garder ou pas / Les risques /
5. Dévoilement — Avec qui / Utile pour qui ? / Quand et comment —> impacts / Les éléments essentiels dévoilés

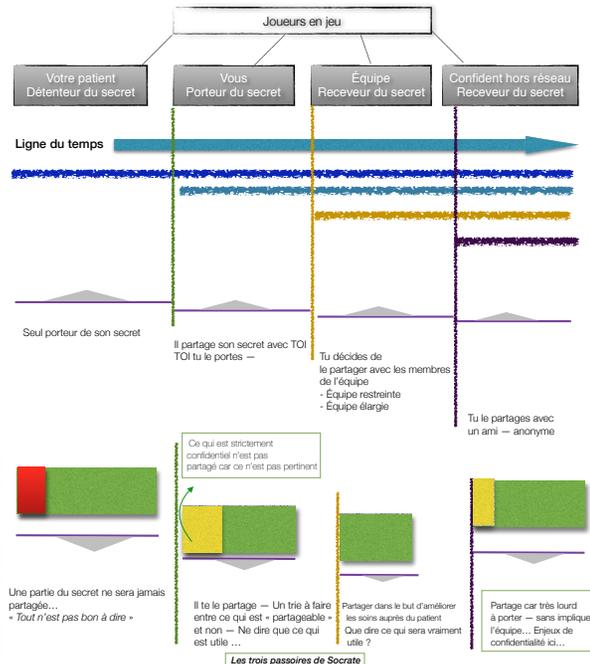


L'ÉMERGENCE DE L'APPROCHE PALLIATIVE
EN MOUVEMENT VERS DE NOUVEAUX HORIZONS
MAI 2016



En guise de conclusion

Schéma de la dynamique du secret :



Le test des trois passoires de Socrate

(philosophe grec du Ve siècle av J.-C. (né vers -470, mort en -399)

La sagesse de Socrate , dans la Grèce antique, était vitale pour ce grand philosophe.

Un jour , quelqu'un est venu voir Socrate et lui a dit :

« Es-tu au courant de ce que je viens d'apprendre sur ton ami ? »

— Une minute répondit Socrate, avant de me raconter toutes sortes de choses sur d'autres personnes, il serait bon de prendre du temps pour filtrer ce que l'on aimerait dire, c'est ce que j'appelle le test des 3 passoires.

La première passoire est celle de la vérité.

As-tu vérifié si ce que tu appris était vrai?

— Non. J'en ai simplement entendu parler...

— Très bien. Alors tu ne sais pas si c'est la vérité. Essayons de filtrer autrement en utilisant une deuxième passoire.

Adapté de : <http://www.espritsciencemetaphysiques.com/test-3-passoires.html#sthash.iSn6lg3f.dpuf> / Consulté le 24 avril 2016.



L'ÉMERGENCE DE L'APPROCHE PALLIATIVE
EN MOUVEMENT VERS DE NOUVEAUX HORIZONS
MAI 2016



Le test des trois passoires de Socrate

La deuxième passoire est celle de *la bonté*.

Ce que tu veux m'apprendre sur mon ami, est-ce quelque chose de bon ? – Non c'est tout le contraire. J'ai entendu dire que ton ami avait très mal agi.

– Alors, continua Socrate, tu veux me raconter de mauvaises choses sur lui et tu n'es même pas sûr qu'elles soient vraies. Tu peux tout de même continuer le test, car il reste une passoire, celle de l'utilité.

La troisième passoire est celle de *l'utilité*.

Est-il utile que tu m'apprennes ce que mon ami aurait fait ?

– Non. Pas vraiment, je ne crois pas que ce soit utile...

Alors, conclut Socrate, si ce que tu veux me dire n'est ni vrai, ni bien, ni utile... Pourquoi veux-tu me le dire ? Oublie-le et ne t'en soucie pas plus que moi.



En guise de conclusion, quelques rappels...

Confidentialité et vie privée => intimement liées

- Respect de la vie privée :

« D'un devoir librement consenti, il est passé à l'obligation légale, puis de l'obligation, il tend à s'imposer comme droit fondamental »

[Morais, cité dans Durand, p. 252]

- Les Codes pénaux en Occident (en France dès 1810 – Art. 378)

Garantissent le

- droit à la vie privée ;
- droit au secret ;
- droit à la confidentialité



En guise de conclusion, quelques rappels...

Confidentialité et vie privée => intimement liées

D'un devoir – légal, vers un code de déontologie

- Code de l'Association médicale mondiale
- Codes de déontologie professionnelle

★ « Je respecterai le secret professionnel et ne révélerai à personne ce qui est venu à ma connaissance dans l'exercice de la profession à moins que le patient ou la loi ne m'y autorise; »

Dans Durand, 2005]



En guise de conclusion, quelques rappels...

De la déontologie => Une obligation éthique

- Une obligation éthique pour les intervenants à garder pour eux ce qu'ils ont appris / vu ou entendu / dans l'exercice de leur profession

- Le droit à la vie privée et le secret professionnel

- Deux droits fondamentaux du patient.
- La base même de la relation professionnel-patient
 - ★ Permet au patient de se livrer sans retenue dans le but de s'assurer les meilleurs soins possibles

[Durand, 2005]



En guise de conclusion, quelques rappels...

Confidentialité :

- Elle est implicite et essentielle à toute relation thérapeutique
- « *Il n'y a pas de médecine sans confiance, de confiance sans confidences et de confidences sans secret* » (Louis Portes (1954) cité dans Durand, p. 257)
- Principe fondamental qu'il va au-delà de l'individu qui fait confiance, c'est la confiance au système de santé en entier qui est en jeu.

[Durand, 2005]

En guise de conclusion, quelques rappels...

Secrets...

- Le secret professionnel est un droit pour celui qui fait la confiance et une obligation pour celui qui la reçoit.

Ménard et Ménard, 2007

En guise de conclusion, quelques rappels...

Secret

- Parfois lourd à porter seul
- Comme professionnel, mieux vaut parler de « **secret partagé** » entre professionnels, afin de prendre les bonnes décisions qui découlent de ces confidences...

Adapté de : Secrets et confidences dans « Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes N°55 », Janvier/Mars 2016, France
<http://www.criavs-ra.org/newsletter/lettre.php?lettre=06janvier2016> — consulté le 28 avril 2016

Bibliographie

Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance. Sous la direction de Declercq, Guy et coll. Confidentialité et secret professionnel: enjeux pour une société démocratique. Éditions Henry Ingberg, Bruxelles. Textes disponibles sur : www.cfwb.be/maltraitance (consulté le 26 avril 2016).

Durand, Guy. Introduction générale à la bioéthique ; Histoire, concepts et outils. Fides, Montréal, 2005.

Ménard, JP ; Ménard, M.. Le dossier patient au Québec : Confidentialité et accès Partie I : Le secret professionnel dans : <http://www.avocat.qc.ca/public/iidossiermedical2.htm> — Réseau Juridique du Québec — consulté le 27 avril 2016

Nolan, MT, Mock, V. A Conceptual Framework for End-of-Life Care: A Reconsideration of Factors Influencing the Integrity of the Human Person. *Journal of Professional Nursing*, Vol 20, No 6 (November-December), 2004: pp 351-360

Lew, Daniel et coll.. Les Limites du secret partagé. Conseil d'éthique clinique Hôpitaux universitaires de Genève, Genève, 26 nov 2013, 11 p.

Secrets et confidences dans « Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes N°55 », Janvier/Mars 2016, France <http://www.criavs-ra.org/newsletter/lettre.php?lettre=06janvier2016> — consulté le 28 avril 2016

LA DIVULGATION DU SECRET PROFESSIONNEL

Sylvie Roussel et Pierre Landry, avocats*_. (Barreau du Québec au <http://www.barreau.qc.ca/pdf/journal/vol31/no9/divulgation.html>) — © Barreau du Québec 1996-2016 / consulté le 27 avril 2016)

<http://www.linternaute.com/citation/14136/le-secret-et-la-semence-sont-les-memes-les-conserver-christian-bobin/>

<http://www.linternaute.com/citation/24184/si-tu-reveles-ton-secret-au-vent-tu-ne-dois--khalil-gibran/>

Questions ?

